



Droits d'auteurs et distribution

Par **lahja**, le **16/02/2010 à 21:34**

Bonjour,
Je voulais savoir ce que je risque à distribuer des CD gravés comprenant des fichiers audios ne m'appartenant pas. Il s'agit là de simple distribution et non de vente.
Merci.

Par **LeKingDu51**, le **11/03/2010 à 13:30**

Bonjour,

Il s'agit de contrefaçon : téléchargement + fixation sur support + distribution.

Vous risquez une condamnation pénale ainsi qu'une sanction civile d'un montant impossible à calculer en l'état mais tenant compte du nombre d'œuvres et de l'importance de la distribution.

Le fait que ce soit gratuit ne change rien sauf en ce qui concerne le montant de la condamnation.

Cdlt